

## Édito

### Développement social local et enjeux démocratiques

*Une démarche de développement social local suppose de travailler avec les habitants d'un territoire afin qu'ils puissent renégocier une citoyenneté pour eux-mêmes, ou de nouveaux rapports avec les autres catégories ou les institutions. Il s'agit de travailler avec les personnes, en considérant leurs ressources, notamment en terme de savoirs d'usages. Dans les espaces de formation et d'accompagnement proposés par le PRDS, les professionnels participants ont mis en avant des questionnements en termes d'articulation entre d'une part, un souhait d'accompagner des populations démunies, défavorisées, à participer à une réflexion collective et à l'élaboration de projets contribuant à une amélioration de leurs conditions de vie ; et d'autre part, un souci de maintenir une mixité sociale et de ne pas être discriminants. Ces questionnements renvoient à des questions de posture, d'éthique, de regard posé sur les populations.*

*Peut-on cibler une population défavorisée tout en visant une participation de ces personnes à l'élaboration de projets de développement social local ? Une réelle ingénierie participative, une posture adaptée (regard, valeur, éthique), etc. pourraient, dans une certaine mesure, contribuer à rétablir un pouvoir d'agir des populations les plus démunies, et être un levier pour une réelle participation. En ce sens, une démarche ouverte à tous pourrait risquer de reproduire des relations inégalitaires dans la prise de parole. Un ciblage vient, en contrepartie, questionner l'éthique et les valeurs de l'intervenant : est-il discriminant ? De plus, si l'un des enjeux de l'intervenant est d'accompagner la construction de lien social, son rôle pourrait être de garantir des espaces d'échange, où une certaine mixité soit possible.*

*Dans quelles mesures un « ciblage » de populations ou de territoires défavorisés est-il compatible avec un objectif de démocratisation ?*

*Nous pensons, face à ces questionnements et ces paradoxes de l'intervention sociale, qu'une voie de transformation sociale existe dans le cadre des démarches de développement social, à travers des interventions où le collectif est pensé et agit, si les intervenants parviennent à prendre en compte la question de la démocratie comme un objet structurant de leurs actions. Nous pensons aussi que cela implique une posture de l'intervenant comprenant une lecture politique du social, une éthique de la réciprocité, et une représentation positive du public et enfin qu'il s'autorise lui-même à agir à partir de cette posture.*

Elsa Piou Iliassi, coordinatrice du PRDS  
Brigitte Baldelli, coordinatrice du labo LRIS

## agenda

> Agenda complet et actualisé sur [www.prds66.ning.com](http://www.prds66.ning.com)

> **13 mars 2012** : Journée d'étude inter-régionale organisée par Réciprocités-LR, « ASV / Réseaux de Santé / Contrats Locaux de Santé : Quelles articulations ? », Perpignan, Casa musicale, de 9h à 16h30.

Plus d'infos : Brigitte Graell - 04.68.62.38.87

> **17 et 18 mars** : Colloque, sorties de terrain, exposition, organisé par le Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde « les isards », « Pyrénées : art et écologie au XXIème siècle. Forêts et changement climatique », Toulouges, Bompas, Py et La Massane.

Plus d'infos : 04.68.05.65.72 / [ciemlesisards66@aol.com](mailto:ciemlesisards66@aol.com)

> **23 mars** : 3ème rencontre sociale et socio-sanitaire 1 thème, 2 livres – Le corps vécu de la personne en situation de handicap, organisée par le projet européen Etfersaso, Amphipercier, 1 rue Charles Percier, Perpignan, à 16h.

Plus d'infos : Pierre Jimenez - [pierre.jimenez@univ-perp.fr](mailto:pierre.jimenez@univ-perp.fr) / 04.68.08.18.60

> **29 mars** : Journée régionale d'étude organisée par Réciprocités-LR, « Médiation et Territoire (approche critique de la question) », Montpellier, CNFPT, de 9h à 16h30.

Plus d'infos : [reciprocites-lr.asso@laposte.net](mailto:reciprocites-lr.asso@laposte.net)

> **28 avril** : 1ère Rencontre d'Initiatives & Alternatives Locales « Nos choix et qualités de vie », rencontres organisées par l'UDAC et les SEL du 66, au Centro Espagnol, rue Jeanne d'arc à Perpignan.

Plus d'infos : [contact@udac66.org](mailto:contact@udac66.org) ou Hervé au 04.68.63.90.41 (entre 18h30 et 20h30)

> **11 mai** : Café social organisé par les étudiants Assistants de Service Social 2ème année « les nouvelles formes de solidarité »

Plus d'infos : 04.68.08.10.45

> **Du 29 mai au 19 juin** : L'édition 2012 du Printemps des Solidarités aura pour thème phare : « la Culture au coeur des Solidarités ! » - diverses manifestations.

Plus d'infos : Magali Puy, 04.68.85.86.16 / [magali.puy@cg66.fr](mailto:magali.puy@cg66.fr)

> **5 juin** : Journée d'échanges organisée par les étudiants de 1ère année de l'IRTS, Printemps des solidarités, le développement durable et l'intervention sociale, 13h-20h.

Plus d'infos : 04.68.08.10.45

> **14 juin** : Journée d'étude PRDS « les coordinations territoriales », site Percier, Perpignan, 8h30-16h30.

Plus d'infos : [prds66@wanadoo.fr](mailto:prds66@wanadoo.fr)

Actions de professionnalisation PRDS sur le diagnostic partagé (3 jours) et l'évaluation partagée (4,5 jours).

Plus d'infos : [prds66@wanadoo.fr](mailto:prds66@wanadoo.fr)

### 2 décembre 2011 > Forum - l'intervention collective, une philosophie d'action

La journée du 2 décembre, organisée par l'IRTS-LR, site de Perpignan, en partenariat avec le labo ISIC (IRTS-LR, site de Montpellier), se voulait être une journée forum, construite à partir d'une mise en rencontre de dynamiques locales.

Les **objectifs** de la journée étaient :

- favoriser les échanges sur l'intervention collective entre porteurs de projets, usagers, étudiants, professionnels concernés
- identifier des personnes ressources sur cette thématique et valoriser les initiatives existantes
- analyser ensemble la façon dont les interventions sociales d'intérêt collectif peuvent accompagner le « changement », une transformation sociale.

Plusieurs **constats** ont servi de point de départ à la construction de cette journée :

- Les étudiants et les professionnels ont des difficultés à identifier des pratiques d'interventions collectives. Ces dernières ont peu de « lisibilité ». Les liens nécessaires entre apports en formation et mise en actes concrète sur les lieux de l'exercice professionnel peuvent alors s'avérer complexes à construire.
- L'ISIC suppose la construction d'une parole collective des usagers, cette place est centrale, mais leur parole reste souvent en dehors des espaces de formation partagée.
- Les étudiants et les professionnels ont tendance à considérer les démarches collectives comme complexes à mettre en place, chronophages et hors de leur portée.
- Les professionnels qui sont intéressés pour mettre en place des ISIC sont en demande d'exemples concrets de projets mis en place sur les Pyrénées Orientales et d'échanges avec les porteurs de projet.
- Des professionnels qui mettent en place des démarches d'ISIC peuvent se sentir « isolés ».

Au cours de la journée, **13 projets d'interventions collectives** ont été présentés par les porteurs de projets, professionnels et citoyens participant aux actions.

Il s'agissait de proposer sur chacun des ateliers un travail de groupe à partir d'un questionnement spécifique afin de : tenter de dépasser les constats et se mettre au travail sur les freins, les empêchements, les craintes ; utiliser et allier les savoirs et les expériences au regard d'une question spécifique.

Les 5 ateliers proposés étaient structurés à partir des questionnements suivants :

1. **Comment ça démarre ?** (le point de départ, les représentations, participants de départ, oser, se risquer, la légitimité, les pré-requis, etc.)
2. **Comment s'articulent démarches individuelles et collectives ?** (complémentarités, freins, postures, méthodes, outils, craintes, changements de regards, etc.)

3. **Quelle dynamique d'équipe et de partenariat ?** (quand, où, avec qui, portage, animation, institution, association)

4. **Comment se construit le pouvoir d'agir ?** (ressources, compétences, place, usager, citoyen, parole collective, professionnel)

5. **Pour quel changement ?** (sens, objectifs, finalité, décision, intérêt collectif, transformation sociale)

Jean Marie Gourvil, Ancien directeur des formations à l'IRTS de Basse Normandie, diplômé en sciences politiques Laval (Québec), qui a participé à la journée, a mis en évidence l'intérêt de proposer ce type d'espace de rencontre, pour **passer des actions collectives à des démarches de développement social local.**

Pour Jean Marie Gourvil, « il est normal que « l'usager » se mobilise comme usager à travers sa problématique spécifique, sa souffrance. Il nous reste à nous, professionnels, à le faire devenir « habitant » ou « citoyen » en l'aidant à dépasser sa problématique spécifique pour intégrer celle du territoire. L'expérience montre que les personnes « les usagers » qui ont été mobilisées sur des projets les concernant fortement deviennent des « habitants » sympathisant aux problématiques des autres. Il faut passer de l'action collective ciblée sur un problème avec des « usagers » à la mobilisation de ceux qui deviennent rapidement des « habitants » et des « citoyens ». Ils seront alors des citoyens « sujets » et non des acteurs manipulés de la démocratie un peu trop vite déclarée participative. [...] Les groupes de paroles et les actions collectives sont indispensables au démarrage du développement social local mais se situent encore dans la logique des « problèmes cibles » et des catégorisations pouvant entraîner la stigmatisation. Le DSL émerge donc lorsque les leaders, les usagers mobilisés sur des projets particuliers posent la question des problèmes transversaux auxquels sont affrontés les divers groupes de la population et prennent conscience du territoire commun comme lieu de vie et comme identité partagée. La mobilisation des leaders par les agents de développement, avec l'objectif de transversaliser les préoccupations et de faire apparaître un projet de territoire ou des projets sur un territoire, constitue la phase capitale qui marque le passage de l'action collective au DSL. La participation et la mobilisation des « habitants » passent par la construction d'un projet de territoire, projet qui peut avoir comme support une maison de pays, un centre social, une maison de quartier ou toute autre forme d'organisation. L'essentiel n'est pas l'institution porteuse, ni le projet de la mobilisation mais la mobilisation elle-même et le travail sur le projet. »

Cette journée forum a permis une réflexion partagée entre étudiants, professionnels, citoyens ; a facilité la mise en relation entre porteurs de projets ; et est venue illustrer les propos de Jean Marie Gourvil : certains « usagers » ayant participé à des actions collectives et venus en témoigner se sont positionnés comme des citoyens, prêts à s'investir dans des projets de territoire, et revendiquant d'en être les acteurs.

### 1er mars 2012 > Journée d'étude PRDS - Développement social / développement durable : des défis partagés et des complémentarités à construire

65 personnes ont participé à cette journée qui nous a permis de rapprocher les acteurs du développement social et ceux du développement durable et d'illustrer, par des apports de fonds et des retours d'expériences, en quoi l'impact des interventions sociales est renforcé quand ces interventions s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable.

**L'intervention de Marie Chéron, chargée de mission de l'association 4D**, a apporté des éléments de définition du développement durable qui ont mis très vite en évidence les points communs avec le développement social. Tout d'abord, au-delà de la question de la gestion durable des ressources naturelles, deux autres défis du développement durable sont communs à ceux du développement social :

- Mieux vivre ensemble (la cohésion sociale, garantir une meilleure qualité de vie pour tous)

- Créer les conditions du respect des libertés et droits individuels et collectifs (garder une attention particulière et favoriser la participation des personnes en situation de précarité).

A cela, s'ajoutent des démarches d'intervention similaires : la recherche de transversalité et de participation des acteurs, l'ancrage territorial, l'accompagnement progressif du changement.

Pour autant, des incompréhensions persistent entre les acteurs : les acteurs du développement durable traitent insuffisamment des questions sociales et de la lutte contre les inégalités ; les travailleurs sociaux réduisent trop souvent le développement durable à la question du respect de l'environnement et le jugent comme superflu.

L'enjeu est aujourd'hui de faire évoluer ces représentations pour créer des convergences et renforcer l'impact des actions de chacun.

Marie Chéron fait à ce titre plusieurs propositions : communiquer sur la complémentarité des deux démarches, établir des diagnostics communs (Agenda 21 / Analyse des Besoins Sociaux des CCAS/ CUCS...), pour développer une expertise croisée et mettre en place des projets pilotes partagés. Certains territoires travaillent déjà dans ce sens (Fédération des Centres Sociaux de Gironde, Oyonnax dans l'Ain, Montreuil, Mandelieu-La-Napoule, Alpes Maritimes, ...). Pour en savoir plus, elle nous renvoie vers les cahiers de l'Observatoire national des agendas 21 locaux édités par l'association 4D.

**La suite de la matinée a permis de découvrir la démarche des Agendas 21 locaux et ses incidences sur les dynamiques de développement local.**

**Marjorie Boyer, chargée de mission développement durable au CG66** nous a présenté le sens et la spécificité des démarches d'Agenda 21. L'idée est d'engager une dynamique locale avec la diversité des acteurs et la population autour des objectifs de développement durable. Il ne s'agit pas de plaquer un programme d'action mais bien de pointer, en croisant les analyses de chacun sur différents secteurs, les potentiels d'un territoire ou d'une organisation et les marges de progression pour réduire ses impacts négatifs sur l'environnement, développer des modes de production responsables, renforcer la cohésion sociale et la solidarité. 25 Agenda 21 locaux ont été créés en Languedoc Roussillon dont 12 reconnus par le Ministère. Dans les Pyrénées-Orientales, on en compte 10, dont 4 reconnus (Pays Pyrénées Méditerranée, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, Sorède et Cabestany). Au niveau du Conseil Général, la mission développement durable s'organise autour de trois axes :

- L'exemplarité et l'éco-responsabilité au sein de la collectivité CG (fonctionnement, marché public...),
- L'aide à la création de dynamiques départementales (accompagnement technique et financier des démarches globales de développement durable et des Agendas 21 de collectivités ou d'associations)
- La lutte contre le changement climatique : réduire l'impact du CG en matière de changement climatique
- Diminuer la vulnérabilité du territoire et de la population.

Sur ce dernier point, Marjorie Boyer souligne le fait que le département des Pyrénées-Orientales est particulièrement vulnérable (inondations, incendies, une partie de l'économie touristique basée sur les chutes de neige, forte population en situation de précarité ...). Ce travail est donc indispensable aujourd'hui pour anticiper sur le développement futur de notre territoire.

**Nuria Arabia, adjointe au maire de Cabestany, chargée de la vie citoyenne, puis Frédérique Marescassier, adjointe au maire de Sorède en charge du développement durable** ont pu présenter leurs démarches respectives et mettre en avant ce que cela avait pu apporter sur leurs territoires. La réflexion autour de l'Agenda 21 de la **ville de Cabestany** s'est lancée au moment du renouvellement du plan Local d'urbanisme (PLU). La ville menait depuis longtemps déjà des démarches participatives. L'Agenda 21 a été porté par l'ensemble des services, avec l'aide d'une chargée de mission et en lien avec la population, notamment à travers la mise en place d'ateliers participatifs. Les échanges ont permis l'expression de 385 propositions de projet, pour aboutir au choix collégial de 46 actions prioritaires. Les actions ne concernent pas seulement le volet environnemental. Le volet social et éducatif y est fortement représenté. Le Projet Educatif Local est une des actions prioritaires de l'Agenda 21. Cette concertation a duré 3 ans avec de nombreux aller/retour. Cela paraît long, mais cette démarche a renforcé la transversalité des services et le lien à la population.

**A Sorède**, commune de plus petite dimension (3000 habitants), la démarche est plus particulièrement portée par les élus, avec l'aide d'un cabinet d'étude lors du diagnostic. La démarche d'Agenda 21 s'inscrivait dans la mouvance du Pays Pyrénées Méditerranée. Le souhait de l'équipe municipale était de valoriser les actions en cours, de donner davantage de cohérence aux projets de l'équipe et du territoire. Aujourd'hui, deux projets particuliers font le lien avec le volet social : la prime pour l'installation de chauffe eau solaire ou de panneau photovoltaïque et la création d'un lotissement avec installation de la géothermie mutualisée (logements particuliers et logements sociaux). Cette initiative autour de l'Agenda 21 a surtout amené un autre état d'esprit. S'inscrire dans une démarche de développement durable représente également l'idée d'amélioration à partir d'une évaluation continue des actions et donc de se poser de nouvelles questions. Dans cette même optique d'ouverture et de prise en compte globale des enjeux de développement durable, la ville soutient actuellement le projet de définir un Agenda 21 transfrontalier.

**Les débats qui ont suivi ont permis de revenir sur quelques points :**

- La reconnaissance du ministère n'apporte pas de financement particulier, mais plutôt une reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des acteurs et une facilité ensuite dans la mise en œuvre de certains projets ;
- Un Agenda 21 n'est pas forcément communal, il peut avoir plusieurs dimensions : pays, communauté de commune, quartier, famille, ... l'important est qu'un organisme public ou associatif porte la démarche (collectivité locale, centre social, établissement scolaire, etc.).
- L'intégration d'un projet éducatif local (PEL) dans un Agenda 21 permet d'affirmer l'importance de la dimension éducative dans le développement d'un territoire.
- Il est nécessaire de bien prendre en compte les habitants dans leur diversité, et donc au même titre que les autres, les personnes en situation de précarité, les gens du voyage...
- Les collectivités doivent être exemplaires en intégrant la dimension développement durable dans le cadre de leurs marchés publics (ouverture aux entreprises d'insertion, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, ...).
- Le développement durable peut apparaître pour certains comme une vitrine....Toutefois des élus sont convaincus et portent ces démarches. Nuria Arabia incite d'ailleurs les centres sociaux à porter ce type de démarche afin d'en démontrer leur intérêt et d'inciter les élus à prendre en compte davantage ce sujet dans leurs décisions. Enfin, Philippe Carbasse, Adjoint au Chef de Projet de la Politique de la Ville de Perpignan a souligné le lien essentiel entre dynamique de développement social et de développement durable : les populations en situation de précarité sont fortement concernées. Ainsi, même s'il n'y a aucune incitation nationale à ce que les CUCS intègrent cette dimension « développement durable », la Ville de Perpignan et ses partenaires ont décidé de la prendre en compte lors de l'avenant de reconduction 2011-2014. Cela se traduit notamment par :
- Le lancement d'opérations de réhabilitation ou de construction aux normes environnementales,
- La valorisation des actions déjà engagée dans

ce domaine dans le cadre des centres sociaux (jardins familiaux, sensibilisation au tri sélectif et aux économies d'énergie, ...)

- La sensibilisation plus large des travailleurs sociaux (proposition de cette thématique de journée au PRDS).

*L'après-midi organisée sous forme d'ateliers a permis d'illustrer les défis partagés entre développement social et développement durable autour de trois thématiques :*

**L'atelier « Petite enfance » a permis de découvrir les actions de la SCIC MITSA et de l'association Chrysalides et Papillons.**

Mitsa propose des actions visant à réduire les freins à l'utilisation des couches lavables afin de participer à la réduction des déchets (sensibilisation, formation, location de couche, ateliers de confection dans les quartiers au sein des centres sociaux, récupération et lavage de couches aux normes hospitalières). Mitsa est une entreprise d'insertion. L'association Chrysalides et Papillons est une crèche qui intègre le développement durable dans ses locaux, son fonctionnement et son projet d'établissement : locaux aux normes HQE, produits d'entretien écologiques, alimentation bio, tri sélectif, participation des parents, prise en compte des problématiques sociales des familles, pratiques pédagogiques favorisant l'autonomie précoce et donc un positionnement de l'enfant comme acteur dans son environnement.

**L'atelier « Alimentation et santé »** a été l'occasion de mettre en évidence les liens entre social, environnement et économie à travers la mise en place de circuits courts. Les activités de l'association Ekaliter peuvent contribuer à l'amélioration de la santé des personnes en situation de précarité en facilitant l'accès à une alimentation saine. Les personnes en précarité peuvent se définir comme des « consommateurs ». La présentation proposée par le chantier d'insertion des Jardins de l'Amitiés a permis de mettre en avant, au-delà d'une action dans le domaine social, une participation au développement économique et environnemental (formation de producteurs locaux bio, mise en place d'un réseau de consommateurs solidaires, entretien de l'environnement...).

**L'atelier « Logement et précarité énergétique » nous a fait connaître les actions des associations Médiance 66 et du GEFOSAT (Montpellier).** Toutes deux proposent, en lien avec des travailleurs sociaux, des actions visant à accompagner les foyers en situation de précarité afin qu'ils limitent leurs dépenses énergétiques. Cela se traduit par la « formation » à de nouvelles pratiques au quotidien, également par le financement de travaux permettant une meilleure isolation, etc. Il s'agit également de positionner ces publics comme citoyens pouvant participer à la préservation de leur environnement. Cela soulève notamment la question de la mixité des publics s'inscrivant dans ces démarches.

Les enseignements et débats issus de ces ateliers ont été riches. Nous vous proposons de les retrouver dans le compte rendu, prochainement sur le site du PRDS. Les supports des intervenants et des ressources complémentaires sur le sujet seront également mis à disposition.

Plus d'infos > [www.prds66.ning.com](http://www.prds66.ning.com)

### Formations PRDS > Diagnostic partagé et évaluation partagée



Deux modules de formation gratuits sont proposés par le PRDS.

#### La formation sur le diagnostic partagé.

Les intervenants sont de plus en plus associés ou porteurs de diagnostics partagés. Ces dynamiques de constructions de projets partagés viennent questionner les postures, les représentations, les pratiques, les méthodes.

Les enjeux spécifiques de cette formation pour les professionnels (Porteurs de projets) sont :

- Se mettre en réseau opérationnel de réflexion, de recherche et d'actions interprofessionnelles et inter institutionnelles.
- Enrichir sa pratique professionnelle
- Prendre en compte les préoccupations et les savoirs des habitants ; modification de son regard sur l'usager.
- S'approprier et adapter sa pratique aux « savoirs populaires » des usagers
- Produire du sens et de la dynamique à partir de la pratique professionnelle.

La méthode de travail proposée est l'accompagnement des porteurs de projets à travers une formation action, qui allie l'approche par les concepts et par l'analyse de pratique qui vise à une transformation par l'expérience.

Trois sessions de formation sont réparties dans le temps pour permettre à chacun l'expérimentation des méthodes et outils.

Première session (1 jour) : 27 mars 2012

Deuxième session (1 jour) : 26 avril 2012

Troisième session (1 jour) : 7 juin 2012

Les participants devront se rendre disponibles sur les 3 sessions. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 21 mars 2012.

#### La formation sur l'évaluation partagée.

Il s'agit d'une formation action. Elle alternera entre :

- apport méthodologique, échange de pratiques, travaux pratiques pendant les séances de formation,
- expérimentation des méthodes et outils abordés lors des séances au sein des organisations des participants.

Cette formation a pour objectif d'apporter, aux personnes souhaitant suivre, comprendre, ou produire une évaluation, les connaissances de base sur le vocabulaire et la méthodologie de l'évaluation.

Elle vise également à développer des compétences de type opérationnelles pour concevoir et animer un dispositif d'évaluation. Les participants seront confrontés à la création d'outils d'évaluation partagés, à différentes modalités de recueil et à l'analyse des résultats récoltés. Ceci dans une démarche participative identifiant clairement les rôles et responsabilités de chacun dans le processus.

Enfin, l'un des objectifs est également d'identifier des objets d'évaluation transversaux permettant aux acteurs de développer une culture commune de l'évaluation et de partager des outils et des méthodes en dehors de leur organisation.

3 sessions de formation sont réparties dans le temps pour permettre à chacun l'expérimentation des méthodes et outils dans le cadre de son organisation.

Première session (1,5 jour) : lundi 23 avril après midi et mardi 24 avril journée.

Deuxième session (1 jour) : mardi 19 juin journée.

Troisième session (1,5 jour) : mercredi 26 septembre après midi et jeudi 27 septembre journée

Les participants devront se rendre disponibles sur les 3 sessions. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 16 avril 2012.

Plus d'infos > [prds66@wanadoo.fr](mailto:prds66@wanadoo.fr)

### 29 mars 2012 > Médiation et Territoire (approche critique de la question) (journée régionale d'étude)

Ces trente dernières années ont vu le développement, dans le cadre de la politique de la ville, de pratiques multiples de médiation sociale la plupart du temps soutenues par l'Etat au travers des emplois aidés.

Souvent mises en place à l'origine sous la pression de l'urgence, comme un moyen d'apaiser des conflits, de renouer du lien entre habitants et institutions, ces actions ont pris une large place dans le champ de la prévention/sécurité et de l'intervention sociale puis dans celui de l'éducation ou de la santé publique. Aujourd'hui, malgré la persistance de la précarité des emplois correspondants et de leur financement, la médiation sociale s'installe comme un élément incontournable de l'action publique dans les quartiers populaires en même temps que l'intervention « classique » prise dans une logique gestionnaire et directive paraît de plus en plus coupée des publics qui y résident.

Quel est le sens de ce qui apparaît comme une « division du travail » dans la mise en oeuvre de l'action publique - séparant la prestation de service public de la fonction de médiation qui l'accompagnait - avec comme conséquence l'externalisation de cette fonction de médiation vers de nouveaux métiers.

- Quels manques, quel déficit mettent en évidence cette évolution et ce transfert ?

- A l'inverse, que nous apprennent ces nouvelles pratiques et quels apports les médiateurs peuvent ils amener aux pratiques installées ?

L'association Réciprocités- LR qui a vocation à représenter l'ensemble des professionnels de la politique de la ville dont les médiateurs font partie a souhaité prendre du temps pour explorer ces questions et en débattre au cours de la présente journée d'étude.

Par ailleurs, en dépassant le désarroi institutionnel qui amène parfois à mettre en place des actions de médiation comme autant de colmatages de brèches dans les certitudes de l'action publique verticale et descendante, il nous a paru salutaire de nous interroger sur les conditions dans lesquelles sur un territoire, à partir des ressources de ses différents acteurs, s'organise et prend sens une **fonction collective de médiation** qui participe de la régulation sociale plutôt que du contrôle social.

Au cours de la matinée, vous seront proposées deux tables rondes :  
Table ronde n°1 : Médiation sociale, quelle est la prescription ?

A partir de plusieurs témoignages seront interrogées les motivations de la commande qui est à l'origine de la mise en place de telle ou telle action de médiation

Table ronde n°2 : Pratiques de médiation.

Le témoignage de médiateurs ou anciens médiateurs permettra d'éclairer la pratique d'actions diverses de médiation sociale

Les deux intervenants de l'après midi, qui auront assisté aux tables rondes du matin, nous accompagneront dans un travail collectif d'analyse puis de mise en perspective autour du thème de la journée « médiation et territoire ». L'intervention de Bruno Carlon (Sociologue, Association TERRITORI) portera sur les enjeux et le positionnement de la médiation ; et l'intervention d'Olivier Noël (Maître de Conférences associé en Sociologie Politique, Université Montpellier 3 Chercheur-associé à l'INED) concernera « L'intermédiation une compétence à partager »

Plus d'infos > [reciprocites-lr.asso@laposte.net](mailto:reciprocites-lr.asso@laposte.net)

### Printemps des Solidarités 2012 > « La culture au coeur des solidarités ! »

Depuis cinq ans déjà, le Printemps des Solidarités propose des manifestations ouvertes à tous afin :

- de mettre à l'honneur les valeurs de solidarité et de partage et de mieux faire connaître au grand public celles et ceux qui oeuvrent en faveur des personnes les plus vulnérables (associations du vivre

ensemble, institutions, entreprises de l'économie sociale et solidaire, etc.) ;

- d'encourager les habitants et les acteurs hors champ social et médico-social à s'investir en matière de solidarités ;

- de débattre sur les grands enjeux sociétaux et de proposer un espace pérenne de rencontres et d'échanges.

L'édition 2012 du Printemps des Solidarités se déroulera du 29 mai au 19 juin et aura pour thème phare : *la Culture au coeur des Solidarités !*

Comme chaque année, les manifestations pourront prendre diverses formes : conférences-débats, projections de films, théâtre, expositions, cafés citoyens, défilés de mode caritatifs, journées "portes ouvertes", marchés solidaires, etc. Les projets innovants et originaux seront particulièrement les bienvenus !

Afin de nous proposer une manifestation à inscrire dans la programmation du Printemps, une fiche action est à remplir et à nous retourner au plus tard le 16 avril 2012.

En outre, pour faciliter la rencontre entre les acteurs de la culture et des solidarités et préparer au mieux l'édition 2012, nous vous invitons à une réunion : le lundi 26 mars 2012 à 14h30 à la Maison de la Catalanité, 11 rue Bastion Saint-Dominique à Perpignan, Salle de réunion 2ème étage.

Magali Puy, chargée de la coordination du Printemps des Solidarités, se tient à votre disposition pour tout complément d'information et pour vous accompagner dans cette initiative (Tél : 04 68 85 86 16 / e-mail : magali.puy@cg66.fr).

Merci par avance pour votre engagement !

Roselyne Ayrolles, Directrice en charge de la Culture, du Patrimoine et de la Catalanité  
Lucie Raulin, Directrice en charge de la Prospective Sociale, des Partenariats et de la Vie associative

## 14 juin 2012 > Les coordinations territoriales et la prise en compte des logiques d'acteurs (journée d'étude du PRDS)

La journée d'étude du PRDS du 14 juin 2012 « Les coordinations territoriales et la prise en compte des logiques d'acteurs »

« Dans une visée de développement social, créer une dynamique d'acteurs est au moins aussi important que de connaître la réalité sociale à transformer. » (Jean-François Bernoux, *Mettre en œuvre le Développement Social Territorial. Méthodologie, outils, pratiques*, Dunod, 2005)

La diversité des acteurs et des institutions (cultures professionnelles, rapport bénévoles professionnels, dynamiques des élus...) est une richesse pour un territoire. L'un des enjeux d'une démarche de développement social concerne la construction d'une complémentarité de connaissances et d'interventions opérationnelles. Cela pose la question de l'animation des territoires, de la mobilisation et de l'assemblage des compétences.

Cette journée vise à travailler sur les questions d'articulations entre les acteurs et entre les compétences. L'un des enjeux peut résider dans la construction de complémentarités de compétences, notamment concernant l'articulation entre des compétences territoriales et des compétences thématiques. Quelles sont les conditions requises ? Comment s'articulent coordination et animation ? Comment faire remonter la parole de chacun ? Travailler sur ces questions suppose de donner à tous les acteurs du réseau les moyens de participer à l'échange, puis avoir organisé la circulation de l'information et sa prise en compte par la coordination. Un autre enjeu peut résider dans le développement de coordinations sur les territoires, qui prennent en compte des stratégies ascendantes, partant des logiques des acteurs et des citoyens.

La journée d'étude du 14 juin 2012 se proposera, à travers des interventions et des présentations concrètes de coordinations mises en place, de travailler autour des objectifs suivants :

- faire connaître aux acteurs du champ social et éducatif les dynamiques territoriales existantes, les initiatives à l'œuvre sur le département et sur d'autres territoires

- favoriser l'identification de pratiques inspirantes, de freins et leviers en termes de coordination territoriale

Plus d'infos > prds66@wanadoo.fr

## > Expériences locales

### Témoignage > Pour une participation des personnes en situation de précarité, suite...

Suite à notre article de novembre, nous avons pu recueillir le témoignage de Sonia Kucharski, qui a participé au projet MOC (Méthode Ouverte de Coordination) ainsi qu'à d'autres expériences participatives. Ce témoignage est riche d'enseignements sur les atouts et limites des démarches actuelles en matière de participation des personnes en situation de précarité.

*Comment votre participation a-t-elle commencée ? Qu'est ce qui vous a incité à participer au projet MOC ?*

« A l'époque, j'étais résidente au CHRS de Banyuls-sur-Mer (foyer Saint-Joseph), j'étais enceinte et je m'en-nuyais beaucoup. Arantxa, une éducatrice spécialisée du Foyer, m'a parlé de la MOC et m'a proposé de venir à des rencontres. Donc au début j'y suis allée vraiment par curiosité, sans comprendre

vraiment de quoi il s'agissait. J'avais pris les choses en cours de route, puisque le projet avait déjà démarré, j'ai fais les 8 derniers mois.

Cela m'a plu très vite, d'être en contact avec des professionnels - des travailleurs sociaux, des animateurs - et en même temps avec d'autres personnes dans la même situation que moi, ou en accueil de jour, ou en maison-relais. C'était la première fois que je participais et j'étais contente de pouvoir donner un avis avec un droit de parole égal, sans jugement.

Au départ, j'y allais surtout pour voir d'autres personnes, me changer les idées et quand on m'a proposé de réfléchir sur le thème du logement/hébergement, j'ai trouvé cela intéressant cela me concernait directement, c'était ce qui me manquait. J'ai donc participé à la définition de recommandations sur l'accès au logement, au niveau régional, mais également ensuite au niveau national. Le projet MOC s'est clôturé à ce moment là. Les financements avaient été prévus de 2008 à 2010. Et donc le projet s'est arrêté. »

*Une fois le projet MOC terminé (fin 2010), comment votre participation s'est-elle poursuivie ? Dans quel cadre ?*

« Après la MOC, on m'a proposé de participer au CCPA (Conseil Consultatif des Personnes Accueillies). Le CCPA a été mis en place en 2010 à la demande du préfet Alain Régnier dans le cadre du Chantier National Prioritaire pour l'Hébergement et le Logement, qui souhaitait que les personnes accueillies ou accompagnées soient associées à la réflexion engagée par le gouvernement sur la refonte des dispositifs d'hébergement et de logement.

On se réunit à Paris (personnes en situation de précarité, salariés et bénévoles d'associations et représentants de fédérations du secteur), tous les deux ou trois mois. J'ai donc participé au CCPA environ pendant un an. En plus, par l'intermédiaire du CCPA, on nous propose de participer à d'autres instances. Par exemple, j'ai participé au Conseil National de Lutte Contre les Exclusions. En fait, sur la demande de

Roselyne Bachelot, ce conseil a réalisé un rapport sur les initiatives autour de la participation des personnes en situation de précarité et proposé des recommandations dans le but de lutter contre les exclusions, favoriser la participation citoyenne, lutter contre les exclusions, favoriser la participation citoyenne. Et donc plusieurs membres du CCPA dont moi-même avons été invités afin de témoigner de la MOC, du CCPA et des rencontres européennes de lutte contre la pauvreté, on a fait le point sur les projets participatifs, ce qui fonctionne et les freins.

Après, il y a environ un an, on a décidé avec des membres du CCPA, qui viennent de régions très différentes, de créer une association pour promouvoir la participation pour qu'elle concerne davantage de personnes en situation de précarité, en tant qu'usagers ou simples citoyens. C'est l'association IMPACT (Interpeller, Mobiliser, Participer, Agir pour la Citoyenneté de Tous). L'idée, c'est plus on sera nombreux à faire remonter des avis, plus il pourra y avoir des retombées. Alors, nos premières actions consistent à intervenir lors de formations en direction des travailleurs sociaux afin qu'ils soient davantage porteurs de ces questions dans le cadre de leur travail, pour appliquer concrètement la loi 2002-2, qui n'est pas toujours appliquée.

Depuis septembre, je participe beaucoup moins, car ma petite a grandi et j'ai un travail, donc c'est plus difficile pour s'organiser et trouver le temps d'aller aux CCPA ou à des actions organisées par l'association. »

*Concernant plus particulièrement votre participation au CCPA et autres instances nationales, en quoi cela vous semble-t-il utile ? Quelles sont les limites actuelles, s'il y en a ?*

« En fait cette participation à des instances m'a surtout apporté au niveau personnel. Quand on est dans une situation de très grande précarité, on a tendance à se refermer sur soi-même, à fréquenter certains genres de personnes, c'est-à-dire des personnes dans la même situation que moi... et les autres personnes... pour moi, elles n'existaient pas, j'étais complètement sorti du système en fait. Le fait de se retrouver comme ça avec des personnes « pas comme nous » et qui s'intéressent à ce que l'on dit, qui tiennent un peu compte de ce que l'on dit, cela permet de reprendre confiance en soi et de se revaloriser. Au point de vu personnel, cette démarche m'a beaucoup aidée.

Le fait de participer à la MOC m'a amenée à participer au CCPA, et par ce biais à d'autres instances et finalement à me créer un réseau, à découvrir plein d'initiatives différentes dans d'autres régions que la mienne, comme par exemples celles développées par la Ville d'Angers. Et même si actuellement, je peux moins participer, je reçois les compte-rendus, je suis au courant, je peux suivre et rester en contact avec ce réseau.

Après, le souci est souvent le vocabulaire qui n'est pas toujours adapté. Quand on est avec des travailleurs sociaux ou des associations, chacun essaye de se faire comprendre, l'effort est des deux côtés. Mais quand on est face à des élus ou des directeurs, c'est plus difficile, comme si l'effort n'était à faire que de notre côté... donc là, l'écoute, la parole donnée à tous, ce n'est pas ça du tout ! C'est plus difficile de donner un avis si on ne se comprend pas et cela donne le sentiment que l'on n'est pas traité d'égal à égal, qu'il y a toujours des réticences à prendre en compte notre parole. Ils le font pour montrer qu'ils le font...

Dans le cas du rapport pour Roselyne Bachelot au Conseil National de Lutte Contre les Exclusions, je trouve que l'on n'a pas vraiment participé. Ils ont enregistré nos témoignages et les ont retranscrits. Il n'y a pas eu de débat sur les recommandations, alors que c'était ça le plus important. Même si on a bien vu que dans tous les projets participatifs les freins étaient les mêmes, on ne nous a pas demandé à la fin notre avis. On n'est pas allés jusqu'au bout dans la participation. Néanmoins, suite au rapport rendu, le CNLE a fait le choix de s'engager dans une expérimentation visant à créer en son sein un nouveau collège de représentants de ces personnes et fait actuellement un appel à candidature pour constituer un collège de représentants des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. C'est positif ! »

*Selon vous, quelles sont les initiatives à prendre aujourd'hui pour faciliter la participation d'un plus grand nombre d'usagers et de citoyens en situation de précarité ?*

« La participation des usagers en situation de précarité est quelque chose à laquelle les travailleurs sociaux sont sensibles, ils sont à l'écoute. Le problème est souvent de convaincre leur direction, les élus qui ne jouent pas forcément le jeu. Par exemple, la loi 2002-2 demande qu'il y ait une liste de

personnes qualifiées et elle doit être validée par le Président du Conseil Général et un représentant de l'Etat dans le département... et ce n'est pas fait partout.

Cette loi pose un cadre, mais rien n'est mis en place pour qu'il y ait un respect de cette loi. Comme si ce n'était pas quelque chose de si important que cela. Si même les élus ne respectent pas la loi, on ne peut pas assurer sa mise en œuvre ! C'est un frein important.

Pour progresser, il faut donc multiplier les actions, mobiliser plus de personnes, c'est le but de l'association, pour faire valoir les droits, faire respecter la loi.

Maintenant, l'autre frein à la participation des personnes en situation de précarité est de prendre en compte les frais liés à la participation à des instances qui ne sont pas en proximité, et de les mobiliser dans le temps. Le fait que tout soit sur Paris pose problème. Cela fait beaucoup de frais et limite la participation car les frais de déplacement sont pris en compte mais pas les frais de garde. Or, par exemple personnellement, je ne peux pas assurer, dans ma situation, des frais de garde pour deux jours, jour et nuit. Il y a aussi que les frais sont avancés par la structure d'accueil quand on est en structure, mais si on veut continuer à participer quand on est sorti de la structure, comme moi quand je suis sortie du CHRS, les frais ne sont pas toujours avancés car cela nécessite une très grande organisation, sachant que les membres du CCPA viennent de la France entière. De plus, les financements octroyés ne sont pas toujours suffisants.

Donc il est nécessaire qu'il y ait des instances en proximité. Il a en projet que le CCPA soit régionalisé... mais pour l'instant ce n'est pas encore mis en place.

Ensuite pour mobiliser les personnes dans le temps, ce n'est pas facile, car ils changent d'établissement, de situation, et ont peut-être ensuite moins de disponibilité. Donc cela demande des relais, des instances de proximité pour que le réseau continue à fonctionner et peu à peu que le nombre de personnes qui se mobilisent augmente.

En conclusion, on peut dire que les choses évoluent peu à peu. L'important est que ces initiatives s'améliorent en prenant en compte les freins à la participation ; qu'elles se poursuivent dans le temps et se renforcent. »

## > Appels à projets

### > Prix de l'innovation territoriale 2012

La Fondation Université Montpellier 1 Entreprendre et la Direccte LR avec leurs partenaires lancent le Prix de l'innovation territoriale 2012. Ce Prix vise à récompenser des actions collectives innovantes ayant un impact en termes d'emploi, de valorisation des compétences, de développement économique, initiées en Languedoc-Roussillon et ancrées sur le territoire. Ces actions devront être innovantes en termes de gouvernance, de performance économique et de performance sociale. Elles devront s'inscrire dans la durée. Le concours est ouvert à toutes les structures (entreprises, associations, administrations, collectivités...).

Date limite de candidature : 2 avril 2012

Règlement du concours et dossier de candidature à télécharger sur [www.univ-ect.org](http://www.univ-ect.org) ou [www.fondation.univ-montp1.fr](http://www.fondation.univ-montp1.fr)

Plus d'infos > Françoise Thuile – 06 08 15 57 75 – [francoise.thuile@univ-montp1.fr](mailto:francoise.thuile@univ-montp1.fr)

### > Initiatives Solidaires, Territoires et Emplois

La Fondation de France reconduit un appel à projets intitulé Initiatives solidaires, territoires et emplois. Il vise à soutenir des initiatives collectives qui contribuent à diminuer les inégalités sociales et territoriales en inventant de nouvelles réponses associant social, économique et création d'emplois.

A titre d'exemples, peuvent être concernés :

- Des projets développant des activités et services complémentaires à la fois marchands et non-marchands : café associatif développant des activités d'animation dans une zone urbaine difficile ; activité de recyclage d'objets, remise en état, revente à bas prix et sensibilisation à l'environnement.

- Des services, activités ou production accessibles notamment à des personnes fragilisées : épicerie accessible aux habitants d'un quartier et offrant des tarifs préférentiels à des publics en difficulté, crèche collective à horaires atypiques ; cinéma associatif installé en ville et organisant des projections itinérantes en zone rurale.

Dates limites de dépôt des dossiers : 2 avril 2012 ou 7 septembre 2012

Plus d'infos > [www.fondationdefrance.org/Nos-Aides](http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides)

### > Fonds MAIF pour l'éducation

Le Fonds MAIF pour l'Éducation propose chaque année un appel à projets dont l'objectif est d'encourager et de faire émerger des initiatives répondant à la priorité sociétale : l'accès à l'éducation pour tous. À travers cet appel à projets, il souhaite récompenser des actions innovantes et originales en faveur de l'accès à l'éducation au sens large dans une optique sociale, culturelle et citoyenne. Ces actions concernent prioritairement un public défavorisé du fait par exemple d'un handicap ou d'une situation sociale difficile.

Le dossier de candidature doit permettre au jury d'évaluer la pertinence des actions présentées sur la base des critères suivants : 1/ Répondre à l'objectif « accès à l'éducation pour tous » ; 2/ Être une action riche de sens, et concourant notamment à l'atteinte d'un objectif social, de solidarité ou de citoyenneté ; 3/ Disposer d'effets démultiplicateurs envisageables à l'échelle nationale ; 4/ Être original et innovant ; 5/ Avoir des effets quantitatifs mesurables.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31 mars.

Plus d'infos > <http://www.fondsmaifpourleducation.fr/lappel-projets/edition-en-cours/deposez-votre-candidature/>.

Le site internet du PRDS a été totalement repris pour en faire un outil aux logiques plus interactives.

Il est notamment alimenté par les comptes rendus des journées d'étude, des documents « ressource » sur les thématiques de travail de l'année, des fiches concernant des initiatives menées sur le territoire des Pyrénées Orientales, etc.

Plus d'infos > [www.prds66.ning.com](http://www.prds66.ning.com)



## > Une nouvelle revue : « Participations »

*Participations* est une nouvelle revue, ouverte aux contributions tant théoriques qu'empiriques touchant à la démocratie participative, aux conditions de la délibération, aux transformations des formes et des pratiques de citoyenneté, à la structuration de l'espace public, à la gouvernance urbaine, à l'engagement du public dans les processus décisionnels, à la démocratie sociale, technique ou médicale, aux controverses sociotechniques ou à l'évaluation des outils et dispositifs participatifs.

La revue se veut interdisciplinaire, et cherche à rassembler des contributions de l'ensemble des sciences humaines et sociales relatives à ces questions. Plus d'infos > consultez le site du Groupement d'intérêt scientifique sur la participation du public aux processus décisionnels et la démocratie participative : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/512>

## > « Décentralisons autrement ». Le livre Blanc citoyen du développement local et de la décentralisation UNADEL, ADELS, 2012..

Au terme d'un processus de réflexion et de débats qui s'est déroulé sur plus de deux années, l'Unadel et l'Adels publient un Livre Blanc du développement local et de la décentralisation. Cet ouvrage s'appuie sur des auditions d'experts et sur les propos qui ont été entendus au cours de quelques 150 interventions et réunions publiques organisées dans toute la France. Il intègre aussi les analyses et les nombreuses propositions formulées lors des sessions 2010 et 2011 de l'Université d'été du développement local qui ont rassemblé plus de 500 militants. Après avoir essayé de comprendre, de décortiquer, et critiqué la réforme des collectivités territoriales qui a abouti à la loi du 16 décembre 2010, l'Unadel et l'Adels ont estimé qu'il était temps désormais de proposer une autre réforme tenant compte de l'évolution de notre société et de nos territoires.

Cet ouvrage constitue une réflexion globale, proposant un regard critique et constructif sur les principes qui ont guidé jusqu'à présent la décentralisation « à la française » et les évolutions récentes des politiques publiques. Il pointe aussi « les angles morts » de ces évolutions au regard des exigences démocratiques d'aujourd'hui et des dynamiques de développement local à renforcer. Rédigé par Georges Gontcharoff, ce Livre Blanc, formule ainsi 100 propositions pour une décentralisation ascendante et non imposée par le haut, une décentralisation conçue pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et accroître les dynamiques de développement des territoires, une décentralisation qui renforce les autorités locales, l'exercice des solidarités et des responsabilités.



## > Soutien et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité G. Neyrand, Erès poche, 2011.

Gérard Neyrand analyse la montée en puissance de la notion de parentalité, depuis son investissement par les sciences humaines dans le cadre d'une clinique du lien, jusqu'à sa popularisation politico-médiatique dans une perspective de soutien mais aussi de contrôle des parents. Alors que les REAAP, créés en 1999, visaient le soutien à la parentalité devant la précarisation d'un nombre croissant de parents, le virage actuel vers le contrôle des parents jugés défaillants, impulsé par les pouvoirs publics, place les intervenants du soin, du social et de l'éducation au centre d'injonctions paradoxales. Cet ouvrage rend compte des différentes modalités d'intervention possibles sur la parentalité et de leurs éventuelles contradictions, tant au niveau de l'enfant et de la diversification des acteurs parentaux, que de la gestion collective des rapports parents-enfant qui se trouvent jugés, voire sanctionnés en cas d'échec ou de dérives.

## > Assurer la participation des usagers Revue Direction(s), Hors Série, 2011

La loi impose la mise en place de certaines formes de participation des usagers au projet d'accueil et d'accompagnement les concernant ainsi qu'au fonctionnement de l'établissement. Ce hors-série propose une aide à la mise en place des outils de la participation en fonction des caractéristiques de la structure et de sa population ainsi qu'à leur appropriation par l'ensemble des acteurs.

## > A lire

Les ouvrages présentés ici, et d'autres, sont disponibles au CRD de l'IRTS Perpignan



## > Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir) Ouvrage collectif, L'Harmattan, 2012.

La diversité des expérimentations présentées dans cet ouvrage vise à caractériser une approche innovante des interventions sociales, l'approche dite du « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ». Celle-ci est issue de la notion d'empowerment. Si, aujourd'hui, ce terme est fréquemment utilisé dans des secteurs très différents (politique, entreprise, management, social, etc.), la réflexion proposée concerne le champ des interventions sociales. Cette approche ne constitue en aucun cas une nouvelle théorie mais propose quelques repères formalisés à partir de pratiques ayant fait la preuve de leur qualité. Dénonciation des pratiques standardisées, réflexion et action s'effectuant « avec » et non « sur », prise en compte de la complexité des enjeux en présence, décentration des seules caractéristiques individuelles pour s'intéresser aux composantes structurelles constituent ainsi des repères pour les intervenants oeuvrant dans la perspective d'une plus grande justice sociale.



## > Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des Sciences sociales V. Béal, G. Mario et G. Pinson (dir.), Presses universitaires de Saint-Etienne, 2011

En faisant appel à des chercheurs issus de plusieurs disciplines, cet ouvrage cherche à comprendre comment le développement durable a modifié le contenu et les finalités des politiques urbaines, ainsi que la gouvernance des villes. Mêlant développements théoriques et restitutions de recherches de terrain dans des villes européennes et nord-américaines, l'ouvrage s'attache à décrypter le contenu des politiques urbaines de développement durable, les systèmes d'acteurs qui les portent, les instruments qui permettent leur mise en oeuvre, ainsi que les idéologies présentes dans la poursuite de « l'idéal » de la ville durable. Les difficultés d'opérationnalisation des stratégies urbaines de développement durable, les luttes dans lesquelles ces stratégies s'inscrivent et leurs limites sont également analysées. Les contributions qui composent cet ouvrage permettent, dès lors, de questionner les rapports entre le développement urbain durable, les politiques urbaines et le devenir des démocraties urbaines.



## > Travailler en banlieue. Enjeux de formation Ville école intégration, n°166, 2011

Les enseignants, éducateurs, médecins qui travaillent dans les quartiers dits défavorisés ne font pas tout à fait le même métier qu'ailleurs. Ils sont confrontés à l'échec scolaire, aux souffrances sociales, aux difficultés chroniques des habitants et à un contexte pluriculturel dont ils ne maîtrisent pas toujours les codes. Comment, dans ces conditions, trouver la bonne distance, éviter le piège de l'ethnisation comme celui du déni des différences ? Seule une solide formation initiale et continue permet aux professionnels d'exercer leur métier au plus près des besoins de leurs publics. C'est à cet enjeu qu'est consacré ce numéro de la revue Diversité, articulé en trois parties : « Des professions sociales », « Quelle formation pour les enseignants ? », « Travailler en banlieue : un sujet à part ? »



## > À quoi sert la rénovation urbaine ? J. Donzelot (dir.), PUF, 2012

Le programme de rénovation urbaine, lancé en 2003, arrive à son terme en 2013. Mais déjà la plupart des responsables politiques demandent sa reconduction. Sans dire que la solution au problème des banlieues passe par celui-ci, le consensus sur ce mode d'action correspond nécessairement à l'obtention d'un certain nombre d'effets. C'est à l'analyse des raisons de ce consensus, des nouveautés de ce mode d'action et de la nature de ses effets que se consacre cet ouvrage collectif. Les auteurs - parmi lesquels Renaud Epstein, Christine Lelévrier - interrogent le fonctionnement et les effets de la politique de rénovation urbaine : objectifs de mixité sociale, qualité de l'habitat... notamment sur les habitants des quartiers concernés.

La lettre du prds est coordonnée par Elsa Piou Iliassi. Comité de lecture : comité technique du prds. Conception graphique : Marc Trigueros

PRDS. 1, rue Charles Percier. 66000 Perpignan. Tel : 04 68 08 20 75 / Fax : 04 68 38 89 35 / Mail : [prds66@wanadoo.fr](mailto:prds66@wanadoo.fr)

Le PRDS est porté par l'IRTS-LR, mis en place et soutenu par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, l'Etat, la Mairie de Perpignan, la CAF des Pyrénées-Orientales, la MSA.